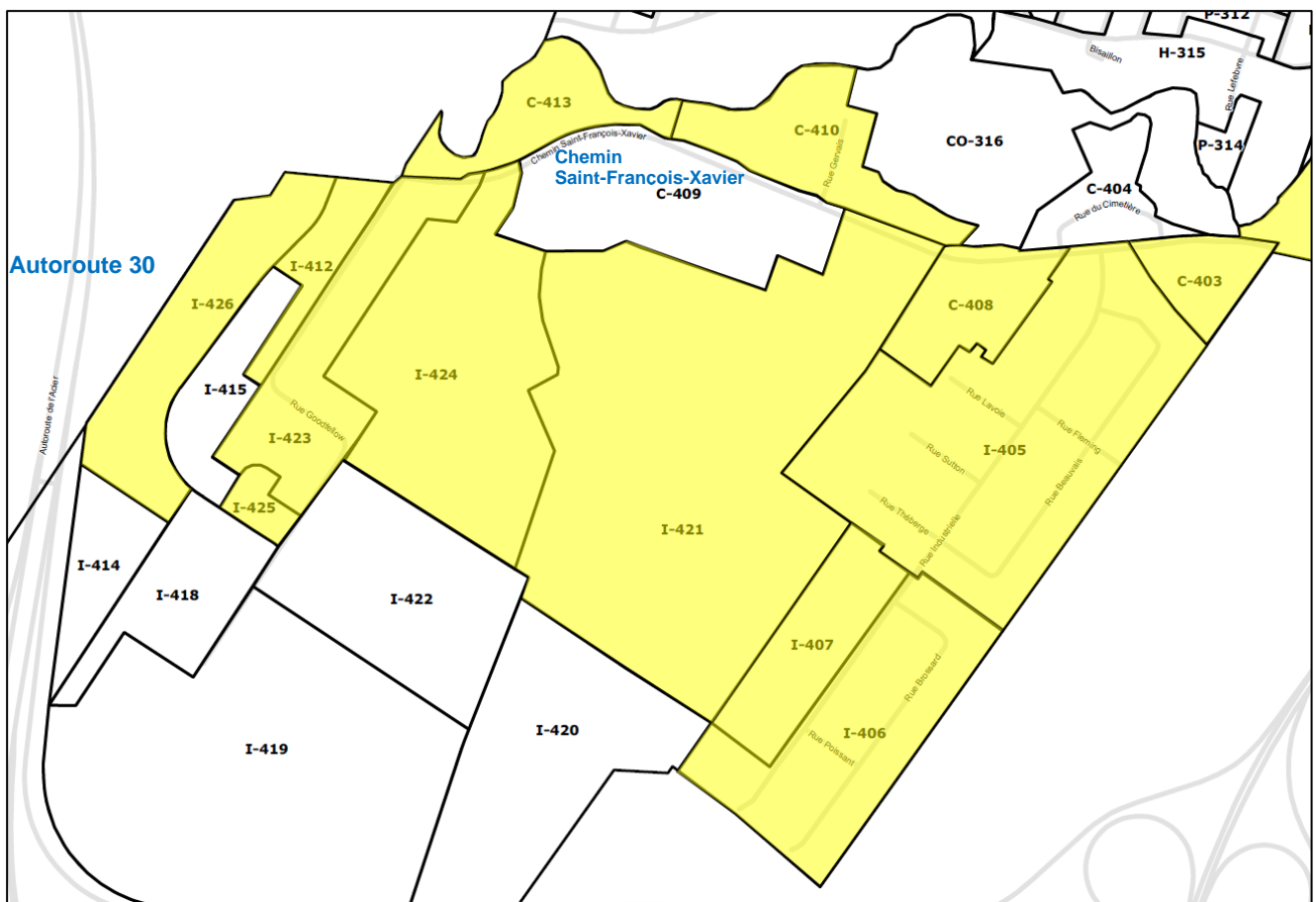


AVIS PUBLIC**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION****AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 901-22
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 901**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 13 novembre 2018, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le premier projet de règlement n° 901-22 intitulé : *Règlement modifiant le règlement de zonage n° 901 de manière à établir des normes spécifiques à l'usage du cannabis, d'autoriser la production de cannabis dans certaines zones et de permettre un seul point de vente sur tout le territoire de la ville de Delson, exclusivement dans la zone C-125 ou M-126.*
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 11 décembre 2018 à 19 h dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville située au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du Conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement vise à :
 - Modifier l'article 56 du Règlement de zonage n° 901 concernant la classification des usages;
 - Modifier l'article 77 du Règlement de zonage n° 901 concernant la classification des usages;
 - Modifier les grilles des usages et des normes des zones C-125, C-202, C-215, C-401, C-402, C-403, C-408, C-410, C-413, I-405, I-406, I-407, I-412, I-418, I-421, I-423, I-424, I-425, I-426, M-107, M-126, M-201, M-209, M-216 et M-319.

Les zones modifiées sont illustrées sur les plans ci-dessous :



Une description détaillée de toutes les zones peut être obtenue au bureau du soussigné à l'hôtel de ville.

4. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement n° 901-22 peut être consulté au Service des affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de ville situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, durant les jours et heures habituels de bureau.

Donné à Delson, ce 19 novembre 2018.

Antoine Banville
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier